

Un drame de l'alcool à Vervins

Se croyant menacé, un père abat son fils, ivre, d'un coup de tison

Vervins, 30. — M. Goussard, 48 ans, habitant Jules Héloin, 68 ans et son fils Paul âgé de 22 ans, ont été tués par un coup de tison, le 17 à 10 heures, dans la chambre, à l'usage de la cuisine, après de longues discussions dans divers cafés de la ville revint ivre au domicile, paillard et porteur de menaces contre son père, puis s'en retourna au cabaret.

Quand il revint à 10 h. 30 le fils trouva la porte fermée à clef et invita son père à ouvrir. Celui-ci ayant refusé, il enfila le pistolet automatique et entra par la porte.

Dans l'ombre tragique

Le père, se croyant alors menacé se leva et saisissant un des deux fusils dans un angle de la chambre, il fit feu au juge et dans l'obscurité sur son fils. Ce dernier s'écroula sur le ventre et à la cuisine saucha, saignant, mortellement blessé.

Affolé le fusil à la main sans plus s'occuper du blessé Jules Héloin courut se constituer prisonnier.

La victime transportée à l'hôpital, y décéda à minuit sans avoir pu fournir aucun renseignement.

Le drame n'a pas eu de témoins, les voisins ont déclaré seulement que quelques minutes s'étaient écoulées entre la démission de la porte et le coup de fusil.

La victime avait trois enfants.

Le meurtrier a été remis à la disposition de la justice et l'arme du crime, un pistolet automatique de calibre 12 mm, à percussion centrale saisi.

Le mariage civil doit précéder le mariage religieux

Pour avoir entretenu cette loi un curé a été condamné à 16 fr. d'amende

Lorient, 30. — Le tribunal correctionnel de Lorient a condamné à 16 francs d'amende l'abbé Guillois, curé-doyen d'Auray, pour avoir célébré un mariage religieux avant la cérémonie civile.

L'abbé Guillois avait été appelé à 10 heures du soir par Mme Gaudier, âgée de 30 ans, vivant séparément avec l'allemand Muller en instance de naturalisation, dont elle a six enfants. Elle se trouvait à toute extrémité.

L'audience le prêtre s'est retranché derrière le droit canon et a argué du cas de conscience.

L'arrestation des voleurs des tapisseries de Versailles est imminente

Versailles, 30. — Aux dernières nouvelles dans l'affaire du vol des tapisseries du Palais de Versailles, la justice serait sur la piste des voleurs.

Nous croyons savoir qu'une femme aurait fait, il y a quelques jours, une révélation des plus intéressantes au sujet de ce vol.

Créée à elle une piste des plus sérieuses a pu être suivie et elle a permis de découvrir rapidement des arrestations.

Il s'agit, en l'espèce, de personnages importants, ayant, comme on dit, pignon sur rue. Le procureur de la République de la Seine et celui de Versailles ont eu une longue conversation au ministère de la justice.

Un enfant tué à coups de lanterne par son beau-père

Bordeaux, 30. — Le nommé Chambray, 24 ans, célibataire, est marié avec une veuve de guerre âgée d'une quarantaine d'années, laquelle, de son premier mari, eut un enfant âgé à présent de quatorze ans, nommé Georges. Le 23 octobre, à Cauderan, où habite le ménage, Georges jouait avec un petit chien. Survenant, Chambray aurait frappé à coups de lanterne de cuir d'abord l'animal, puis l'enfant. Ce dernier s'éleva à l'occiput, aurait succombé quelques heures plus tard.

Le permis d'inhumer fut néanmoins délivré et le corps transporté à Ambarès, où l'enterrement eut lieu. Mais des voisins constatèrent et leurs plaintes furent recueillies par la police mobile, dont l'enquête vint à bout de l'arrestation de Chambray. Celui-ci et sa femme nient. Le parquet a ordonné l'exhumation du petit cadavre.

L'empoisonnement par les gateaux

Trois nouvelles victimes

L'enquête qui se poursuit vient de révéler les noms d'autres personnes qui ont été intoxiquées, par les gateaux achetés dans la pâtisserie du 59, rue des Petits Champs. Ce sont : Mme Balthazar, rue Ordener, 233, rue Saint-Hippolyte ; Mme Delanoé, 511, rue Saint-Hippolyte ; Mme Martin, 18

Les Salaires dans la Métallurgie de Roubaix-Tourcoing

Le Syndicat se demande leur réajustement

Nous avons lu récemment la lettre par laquelle le Syndicat textile de la région de Roubaix-Tourcoing demandait au Consortium métallurgique une entente ou pour le moins la question du réajustement des salaires.

Cette demande ne s'est pas limitée au monde du textile, car nous apprenons que semblable proposition a été faite dans la Métallurgie, notamment dans la conclusion des travaux de la Commission du Coût de la Vie. Le Syndicat Confédéré de la Métallurgie de Roubaix-Tourcoing adresse à M. Olivier, président du Syndicat patronal des Métaux une lettre par laquelle un entente est demandée entre délégués patronaux et délégués ouvriers. Le même syndicat a fait une démarche semblable auprès de M. Ley, secrétaire du Consortium métallurgique, ce qui concerne les ouvriers chauffeurs et conducteurs de machines à vapeur et peigneurs, et ce pour les ouvriers métallurgiques travaillant dans les usines textiles.

Le mariage civil doit précéder le mariage religieux

Pour avoir entretenu cette loi un curé a été condamné à 16 fr. d'amende

Lorient, 30. — Le tribunal correctionnel de Lorient a condamné à 16 francs d'amende l'abbé Guillois, curé-doyen d'Auray, pour avoir célébré un mariage religieux avant la cérémonie civile.

L'abbé Guillois avait été appelé à 10 heures du soir par Mme Gaudier, âgée de 30 ans, vivant séparément avec l'allemand Muller en instance de naturalisation, dont elle a six enfants. Elle se trouvait à toute extrémité.

L'audience le prêtre s'est retranché derrière le droit canon et a argué du cas de conscience.

L'arrestation des voleurs des tapisseries de Versailles est imminente

Versailles, 30. — Aux dernières nouvelles dans l'affaire du vol des tapisseries du Palais de Versailles, la justice serait sur la piste des voleurs.

Nous croyons savoir qu'une femme aurait fait, il y a quelques jours, une révélation des plus intéressantes au sujet de ce vol.

Créée à elle une piste des plus sérieuses a pu être suivie et elle a permis de découvrir rapidement des arrestations.

Il s'agit, en l'espèce, de personnages importants, ayant, comme on dit, pignon sur rue. Le procureur de la République de la Seine et celui de Versailles ont eu une longue conversation au ministère de la justice.

Un enfant tué à coups de lanterne par son beau-père

Bordeaux, 30. — Le nommé Chambray, 24 ans, célibataire, est marié avec une veuve de guerre âgée d'une quarantaine d'années, laquelle, de son premier mari, eut un enfant âgé à présent de quatorze ans, nommé Georges. Le 23 octobre, à Cauderan, où habite le ménage, Georges jouait avec un petit chien. Survenant, Chambray aurait frappé à coups de lanterne de cuir d'abord l'animal, puis l'enfant. Ce dernier s'éleva à l'occiput, aurait succombé quelques heures plus tard.

Le permis d'inhumer fut néanmoins délivré et le corps transporté à Ambarès, où l'enterrement eut lieu. Mais des voisins constatèrent et leurs plaintes furent recueillies par la police mobile, dont l'enquête vint à bout de l'arrestation de Chambray. Celui-ci et sa femme nient. Le parquet a ordonné l'exhumation du petit cadavre.

L'empoisonnement par les gateaux

Trois nouvelles victimes

L'enquête qui se poursuit vient de révéler les noms d'autres personnes qui ont été intoxiquées, par les gateaux achetés dans la pâtisserie du 59, rue des Petits Champs. Ce sont : Mme Balthazar, rue Ordener, 233, rue Saint-Hippolyte ; Mme Delanoé, 511, rue Saint-Hippolyte ; Mme Martin, 18

La Journée Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

UNION SPORTIVE DE BRUAY

L'Union Sportive Bruaynoise ira A. de demande pour le 11 novembre, à matcher sur son terrain, une équipe correspondante. Déplacement payé.

Demande matches pour ses équipes 1. B. 2. 3 et 4 sur son terrain ou terrain adverse.

Écrire à M. Sauvet Pierre, 60, rue de la Gare, Bruay-Artois.

CHAMPIONNAT D'ARTOIS

En match com. au pour le championnat d'Artois 2e division, le Football-Club de Bruay 1 a battu l'Union Sportive de Division 1 par 1 but à 0.

L'Alerte de Pont-Vendin 2e équipe, bat l'Avant-Garde de Thumeries, 2e équipe, par 1 but à 0.

Partie amicale où les deux équipes se combattent leur à tour à tour, défense de Pont-Vendinois fut admirable.

Le but, qui assura le gain de la rencontre fut marqué en seconde mi-temps.

U. S. AUCHÉLOISE 1 BAT U. S. DE DRÔME 1. GOALS : 1. BOUTIER, 2. BUIE.

Partie disputée Auchel devant de nombreux spectateurs, qui n'eurent pas à regretter leur déplacement.

Le match fut à l'avantage de l'U. S. A. qui domina son adversaire, et évita un score plus sévère à son équipe.

A Auchel, toute l'équipe est à féliciter, le goal n'eut pas à s'en louer.

Arbitrage très judicieux de M. Lafosse, arbitre officiel.

U. S. DE NEUX ET CARABINIERS DE B. M. SECTION TCHÈQUE FONT MATCH NUL : 3 BUTS A 3.

En prévision de son match de la Coupe de France, l'Union Sportive de Neux, rencontra, dimanche dernier, l'excellente équipe Tchèque des Carabiniers de Billy-Montigny.

Les Tchèques qui nous firent assister à un joli jeu de passe. Les Tchèques marquent leur premier but, puis par la suite, Neux égale.

Les Tchèques marquent un 2e but, puis la mi-temps arrive.

La seconde manche laisse un léger avantage à Neux qui marque 2 buts de suite, dont un à la minute après la reprise. Les Tchèques sur la fin réagissent et marquent leur troisième point.

APRES L'ACCIDENT D'ABBEVILLE

Ceux que la question intéresse se rappellent l'accident dont fut victime le joueur Bizet, au cours de la rencontre U. S. Tourcoing-S. C. Abbeville.

Les liges du Nord avait été saisi des incidents et dans sa dernière réunion après avoir entendu les témoins à charge et à décharge a décidé de classer l'affaire déclarant que Bizet gardien de but de Tourcoing n'était nullement responsable de l'accident. Tout est bien qui finit bien.

UNION SPORTIVE DE LIEVIN

Sur son terrain du Stade de Roubaix, l'Union Sportive de Lievin 1 a battu l'Association Sportive de Barin 1, par 2 buts à 0. Match complet pour le Championnat d'Artois 2e division.

La Saint-Pierre de Lens 1 bat Arras-Olympique par 2 buts à 1.

Partie complète pour le Championnat d'Artois 2e division.

LE SECOND TOUR ÉLIMINATOIRE DE LA COUPE DE FRANCE

Le second tour éliminatoire de la Coupe de France aura lieu dimanche 4 novembre. Nous publions ci-dessous le calendrier des

Épreuves portées au programme de la journée

C. Mohon contre S. R. Reims. U. S. Laon contre U. S. Sedan.

S. C. Abbeville contre J. R. Desvres. C. O. Saint-Quentin contre U. S. Borjalont.

Stade Bethunois contre C. A. S. G. Lille. U. S. Nouvolesse contre A. C. Roubaix.

A. C. Arras contre Excelsior C. de Tourcoing.

Stade Caudrésien contre S. C. Fivois. Stade Hénin-Liétard contre Etoile Sportive de Roubaix.

Union Sportive de Bruay contre R. C. Arras. Stade Roubaisien contre J. A. Armentières.

O. S. C. Boulogne contre Football-Club de Roubaix.

A. Amiens A. C. contre Paris-St. Germain.

Arras-Olympique contre Sotteville F. C. Les matches se joueront sur le terrain du club nommé premier et le coup d'envoi sera donné à 14 heures précises. Ceci en prévision des prolongations toujours possibles.

CYCLISME

Grand Prix de Vimy

UN NOUVEAU SUGES DES BICYCLETTES LA NORDISTE

Le Grand-Prix de Vimy, qui avait réuni départ un imposant lot de concurrents, s'est disputé sur le parcours Vimy-Rocourt-Avon, à couvrir deux fois, soit 60 kilomètres. La première place revient à Charles Fontaine, président de la commission d'enquête de Noël Plasse, du V. C. V. et d'Octave Renard.

AERONAUTIQUE

UN RALLYE-BALLON A LILLE

Comme les années précédentes l'Association Aéronautique du Nord de la France organise le dimanche 11 novembre un rallye-ballon automobile et motocycliste.

A peine annoncé de nombreux concurrents de la région ont demandé des renseignements sur cette organisation, qui constitue une très intéressante manifestation au même temps qu'une épreuve d'orientation et un centre de topographie ; c'est assez dire qu'elle est ouverte à tous.

Les engagements sont reçus chez M. Crombez 21, rue du Curé-Saint-Étienne et au Pavillon Touristique des Amis de Lille, 1, place de la Gare.

Le droit d'engagement est fixé à 30 francs pour les automobilistes et 10 francs pour les motocyclistes.

Une réduction de 50 % est accordée aux membres de l'Association Aéronautique du Nord de la France sur présentation de leur carte de membre.

HIPPISME

COURSES DE SAINT-CLOUD

1re Course. — 1. Orange Juice (Semblist), g. 20.50 ; 2. Canadian (O'Neill), p. 15.00 ; 3. Farin-Lacé (Borel), g. 99.00.

2e Course. — 1. Oriens (Greenwell), g. 21.00 ; 2. Quinella (Gaid), p. 13.50 ; 3. Solignac (Maiden), p. 15.00.

3e Course. — 1. Servance (O'Neill), g. 33.00 ; 2. Mantillas (Barboulmeur), p. 36.00 ; 3. Touche (Lespinas), p. 31.00.

4e Course. — 1. Pempolone (Sharp), g. 45.50 ; 2. Glendole (Jennings), p. 11.00.

5e Course. — 1. High Spirit (Hervé), g. 328.50 ; 2. La Boule (Lespinas), p. 37.00 ; 3. Flaque (Jennings), p. 31.00.

6e Course. — 1. Bolphégor (Erling), g. 39.00 ; 2. Irish Duke (Maiden), p. 31.50 ; 3. Soolin (Williams), p. 31.50.

M. Mussolini en guerre contre la Mafia et la Camorra

La Mafia « et la Camorra » sont, on le sait, ces deux redoutables organisations de malfaiteurs qui déclenchent leurs ravages dans toute l'Italie du Sud. Mais le gouvernement italien n'a pas hésité à engager la lutte avec elles ; quelques-uns ont même péri avec les brigands.

Le Gouvernement de M. Mussolini a pris position et a signalé que les préfets de Palerme et de Naples viennent d'être remplacés par des généraux, avec mission de venir à bout de la Mafia.

Celui de Palerme a débuté par un coup de main. Apprenant qu'un Congrès de Maffiates était en train de se réunir, il l'a fait cerner par la troupe et a arrêté tous les congressistes en bloc.

QUEST-ELLE DEVENUE cette riche espagnole ?

Arrivée de Saint-Sébastien le 15 septembre dernier et descendue avec de nombreux bagages dans un hôtel de la rue du Mont-Thabor, Mme de Conception Ripoll, sortit le lendemain en déclarant qu'elle se rendait chez un joaillier pour faire estimer un bijou. Elle devait revenir

Sadi Leconte a battu son propre record de hauteur

Il est monté à 11.620 mètres

Issy-les-Moulineaux, 30. — Le pilote Sadi Leconte a détenu le record du monde d'altitude avec 10.741 mètres, établi le 14 octobre 1924 à 12 h. 30 en vue de faire une tentative afin d'augmenter son record, il a été battu à Valenciennes le 12 h. 30 ayant atteint, d'après les indications de barographes pour l'un 11.620 mètres ; pour l'autre 11.000 mètres. Il est à présumer qu'il a battu le record qu'il détient déjà, mais on devra attendre les vérifications, seront faites par les A. A. S. de l'Art et de Métrier.

L'affaire des mineurs de Carmaux

Albi, 30. — La Cour de Cassation ayant cassé le jugement du tribunal d'Albi dans l'affaire des mineurs de Carmaux et renvoyé les parties devant le tribunal de Castres, cette affaire sera plaidée dans la 2e quinzaine de décembre.

Le chômage dans la Métallurgie

Sedan, 30. — Un établissement de métallurgie de Sedan vient de licencier tout le personnel, soit 1.100 ouvriers français, belges et autrichiens.

La Conférence des Ambassadeurs s'est réunie

Une réunion de la Conférence des Ambassadeurs a eu lieu ce matin au Quai d'Orsay sous la présidence de M. Jules Cambon.

La Conférence a pris connaissance du rapport circonstancié qui lui a été adressé par le colonel Shibusya, président de la commission d'enquête envoyée en Épire au sujet de l'assassinat de Janina.

La Conférence a décidé de considérer l'incident Shibusya comme définitivement clos au point de vue politique, par la décision qu'elle a prise le mois dernier.

La Commission a décidé également d'adresser une nouvelle note de blâme au gouvernement turc pour insister en vue de la reprise du contrôle militaire interallié en Allemagne.

Enfin, elle a décidé de procéder à une révision des programmes des membres de la commission de contrôle en Allemagne afin de tenir compte de l'augmentation du coût de la vie dans ce pays.

Une femme est devenue muette sur la tombe de son mari

Osun, 30. — En s'agenouillant sur la tombe de son mari, Mme veuve Burier a été frappée de paralysie et a perdu subitement l'usage de la parole.

Un sous-marin japonais a coulé dans de curieuses et dramatiques conditions

Kure, 30. — L'imral commandant la Station navale, était en train d'assister avec son état-major à une cérémonie à la mémoire des victimes du sous-marin N 70, qui, il y a quelques jours, a coulé au cours de ses essais de plongée, dans le golfe de Kure.

On n'aperçoit plus de ce sous-marin que le périscope. Un autre sous-marin a pu sauver l'équipage.

On croit que le sous-marin pourra être retrouvé facilement. On attribue au nouvel accident à la pénétration des eaux dans les soutes à gaz.

Tandis que nous boudons...

Une Chambre de Commerce anglo-russe va être fondée à Moscou

Londres, 30. — On mande de Riga au T. M. le 25 octobre que le gouvernement des Soviets annonce que les organisations commerciales anglaises et russes ont l'intention de fonder très prochainement à Moscou une Chambre de Commerce Anglo-Russe.

La proclamation de la République turque à Constantinople

Constantinople, 30. — L'Assemblée nationale a proclamé la République à modifier le statut organique de l'Etat. La proclamation de la République a été saluée par 101 coups de canon tirés à 3 h. 30. La population a célébré par le feu d'artifice et les coups de feu.

190 officiers grecs devant la Cour martiale

Athènes, 30. — Le procès de 19 officiers a commencé hier à la Cour martiale extraordinaire de Salonique.

Une centaine d'officiers, dont les généraux Léonardopoulos et Grigoriadis, seront également traduits par la Cour martiale extraordinaire.

Les journaux croient que le général Metaxas sera jugé par contumace.

Le temps d'aujourd'hui

MÉDIOCRE
Temps médiocre. Brouillard et brume le matin. Ciel nuageux ou très nuageux avec chutes locales de brumes.



VINDICTA



LINTRUS

Nous n'avons plus rien à faire ici où nous devons vous que nous devons vous prouver la mort. Nous avons vu, heureusement, notre argent, de telle façon que nous pourrions vous payer notre retour.

— Soyez sans crainte, répondit le capitaine, je sais qui vous êtes, messieurs. À nous vous recommander vos habits, nous vous fournirons de linge et si nous sommes une bonne traversée, dans un mois, nous serons en France. Je vous attends à mon bord quand il vous plaira.

Morales et Bujard se détachèrent des bancs Port-au-François dévot.

La lendemain de tremblement de terre.

DEUX GEURS PURS. — UN SERMENT

Pendant que se déroulaient à Port-au-François les tragiques événements que nous venons de raconter, le vieillard à la Sainte-Estelle, dans la maison de l'estimable César, aussi tranquille d'apparence que par le passé.

Nous disons d'apparence, puisque nous savons bien que se joue dans cette demeure paisible un drame intime que l'indigne César, en brave mâle, ne peut pas constater, mais dont César, lui, redoute les péripéties et les conséquences.

Ce soir-là, comme à l'accoutumée, la jeune Blanche vaque aux soins du ménage, pendant que Toïnon file sa quenouille.

De temps en temps, la jeune fille s'arrête, regarde la porte close, puis reste rêveuse.

Tant et si bien que sa mère lui demande : — Qu'as-tu donc, mon enfant, à être si languissante ?

— Rien, mère.

— Mais si tu as des lassitudes, des inquiétudes qui me tourmentent un peu. As-tu quelque mal ? Et pourquoi donnes-tu l'impression d'être toujours un peu anxieuse ?

Avec un sourire triste, Blanche répond : — Pour l'instant, mère, je suis étonnée que Louis ne soit pas encore rentré.

— Pourquoi ?

— Il est tard.

— Louis est parti ce matin à six heures, tu sais, qu'il travaillait aux Sablonnières. Pour venir, il lui faut une demi-heure en marchant très vite. Tu vois qu'il n'y a pas lieu de s'étonner...

— De plus, Louis est un peu caboté en route, rencontrer un ami, aller au cabaret...

— Il ne doit jamais, repartit vivement Blanche.

— Peut-être, mais tu n'es pas coutumée. Et puis, enfin tu n'as pas chargé de le surveiller. Si y a des observations à lui faire, ton père et ta mère sont là. Je t'en prie, quand on parle de ton frère, ne montre pas une pareille susceptibilité.

— Vous n'êtes pas jaloux l'un de l'autre ? que je sache ; nous nous aimons également, tu le sais bien...

— Je le sais, mère...

— Alors ?

— Alors, c'est plus fort que moi.

— Et elle se remit au travail.

En réalité, tout en ravaudant dans l'armoire pleine de linge des draps qui sentaient bon le lavage, Blanche songeait à ce qu'elle avait dit, son frère s'arrêterait peut-être chez le maître-maçon Albert, qui avait une fille charmante, et son père aurait bien voulu marier à son meilleur ouvrier.

Elle s'arrêtait juste. Louis, avant de rentrer à la maison, avait été attiré par son patron dans sa demeure, et là, un peu fatigué, mais fier tout de même de la considération qu'on lui témoignait, il se laissait aller à quelques confidences, pendant que la fille, Anne, le regardait avec admiration.

— Je crois qu'elle a un sentiment pour toi, Louis, dit en plaisantant Albert. Est-ce que tu n'es pas gentil, me fille ?

— Très gentille, mère.

— La sa soubrette une femme comme elle,

mon ami. Ce n'est pas que je veuille le conseiller le mariage pour l'instant, mais j'ai de la peine à te le dire.

— Mais je n'ai jamais désiré me marier, protesta Louise. Je ne me sens pas la vocation, et puis, je suis bien jeune. Je vis entre mon père et ma mère à côté de ma sœur que j'aime beaucoup. Que veux-tu que je demande à mieux ? Ma vie est heureuse et je souhaite qu'elle le reste ainsi.

— Bien sûr, mais enfin, plus tard...

— Plus tard, je ne dis pas, mais pour l'instant, je crois que je ne pourrais pas me résoudre à quitter mes parents et à abandonner Blanche.

— C'est entendu, mon garçon, mais tes parents ne sont pas éternels, il faut bien que tu songes à l'avenir, si ton fils que tu sors. Quant à Blanche, mon Dieu, elle fera comme les autres, elle se mariera un jour, elle aura des enfants. Et toi ? Tu seras tout seul... et peut-être sera-t-il trop tard pour trouver femme...

Ces propos semblaient avoir frappé l'esprit de Louise, qui répondit d'une voix mal assurée :

— Vous avez peut-être raison, pour l'instant, je ne veux pas songer à tout cela. Au revoir, mère, à demain.

Il avait interrompu la conversation parce que la seule pensée du mariage possible de Blanche l'avait ému, et il avait hâte de revoir sa sœur, comme s'il craignait que, pendant son absence, elle eût engagé sa vie à un fiancé. En Blanche mariée, c'était tout le bonheur de son existence qui se trouvait en danger.

Fendant qu'il faisait ses réflexions douteuses pour lui, il arriva à la maison de l'estimable.

Blanche quitta son père, ses frères et

porte et s'exclama si joyeusement :

— Enfin, tu voilà ! quand elle l'aperçut, qu'il l'embrassa plus tendrement encore que de coutume.

César, quelques instants après, revenait de sa tournée, chargé de casseroles et de poêlons à réparer.

Toïnon, devant la cheminée, préparait le repas du soir.

Le père, heureux de ses affaires, riait à tout propos.

Il y avait dans la pièce une atmosphère de bonne humeur et d'affection si pénétrante que Louise, en contemplant ce spectacle, ne put s'empêcher de dire à haute voix :

— Est-ce possible qu'une telle existence ne dure pas toujours.

La réflexion était tellement inattendue, que tout le monde tressailla, mais lui, comme s'il ne s'était aperçu de rien, poursuivit :

— Oui, est-ce que ce bonheur que nous avons, de vivre ainsi tous unis, pourra finir un jour ?

— Qu'est-ce qui le prend ? interrompit César. — Monsieur fait de l'esprit... As-tu été à l'école aujourd'hui, ou chez Maître Albert ?

— Chez Maître Albert, père, et je suis si content de lui voir ici tous les quatre, il me semble que c'est un tel miracle, que j'ai toujours peur qu'un de nous soit chassé du paradis que nous avons si nous faisons.

— Bah ! repartit César. Je ne suis pas poète comme toi, mais enfin, je ne vois pas pourquoi nous serions malheureux un jour. Il faut se faire une raison, voilà tout.

— Il est évident que je ne rajouterai pas, ni ta pauvre mère non plus, que Blanche se mariera, que toi tu épouseras, de ton côté, une bonne fille, et que le foyer est

Mais enfin, c'est ce qu'on appelle la vie.

— Enfin, tout de même père...

— Il n'y a pas d'enfin, non petit. Mettons-nous à table, soupçons, et parlons d'autre chose, parce que, avec tes idées, tu finiras par nous faire pleurer. Je ne tiens pas du tout à penser que le vieillira.

— Ça n'est pas cela que je veux te dire, père. Tu ne comprends pas...

— Puis se tournant vers Blanche : — ...Et toi, petite sœur, as-tu jamais songé qu'un jour viendra où tu nous quitteras pour te marier ?

A cette question qu'elle n'attendait pas, Blanche, qui portait des assiettes sur la table, les l'asseta tomber par terre.

— Moi, vous quitter ? s'exclama-t-elle, ah ! jamais, par exemple.

— Et sans se préoccuper du petit malheur qu'elle avait fait, elle se précipita dans les bras de son